

Des évangiles aux Écritures



Nous avons achevé la lecture des récits évangéliques sur la résurrection par celui de Jean, le dernier des écrivains, qui a porté un regard critique sur ses prédécesseurs, les soumettant à une censure. Nous sommes donc en mesure d'entendre et de comprendre l'appel qu'il a adressé à ses lecteurs : « *Ces choses ont été écrites, afin que vous croyez que Jésus est le Christ...* » (Jn 20:31).

Conscients nous-mêmes d'avoir lu et compris correctement aussi bien Jean que ses prédécesseurs, et la résurrection étant le dernier des événements de la bonne nouvelle, nous devrions aussi être disposés à croire que Jésus est le Christ. Les paroles de Jésus lors de son apparition à Thomas occupent notre esprit, même si elles ne résonnent pas à nos oreilles : « *Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru* ».

Mais ce « sacrifice de la raison » que le texte impose à quiconque pour croire à la résurrection, me trouble et, dirais-je, me scandalise profondé-

ment. Certes, Jean n'utilise pas cette expression, mais le comportement de Thomas la laisse entendre : en effet, le ressuscité n'ayant pas besoin de preuve pour être identifié, Thomas renonce à tous les critères rationnels pour affirmer sa foi, parce qu'il a vu le ressuscité se présenter devant lui. À notre tour, nous devons croire « sans voir », fondés sur le seul témoignage oculaire de Thomas. Cependant, nous n'avons pas la certitude de l'authenticité de cette parole. Pour parvenir à la foi, il nous faut faire le sacrifice de notre raison !

Pourquoi cette incertitude concernant la parole de Jean ? La remarque suivante peut nous éclairer : le paragraphe final de son évangile comporte une déclaration qui devrait confirmer son objectivité, alors qu'un sérieux doute subsiste, auquel nous avons déjà fait allusion.

Pierre questionne Jésus au sujet de Jean, le condisciple : « *Que lui arrivera-t-il ?* » Jésus lui répond : « *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?* » (Jn 21: 22). Ces paroles suscitent des questions chez les disciples, qui se demandent si Jean devra mourir un jour ! Jésus les rassure. À ce moment-là, Jean, l'auteur de l'évangile, affirme « *C'est ce disciple (Jean l'apôtre) qui*

rend témoignage de ces choses et qui les a écrites. Et nous savons que son témoignage est vrai » (Jn 21: 24).

Précisons la succession de ces propositions :

- 1 - Jésus affirme qu'il reviendra ;
- 2 - Jean restera en vie jusqu'à son retour ;
- 3 - *Ce disciple (Jean l'apôtre), qui témoigne de ces choses et qui les a écrites » ;*
- 4 - *« Nous (Jean l'écrivain) savons que ce témoignage, est vrai »...*

Ces affirmations signifient donc que « Jean l'apôtre », vivra jusqu'au retour sur terre de Jésus, afin d'écrire l'évangile qui porte son nom. Or, nous savons que cet évangile a été écrit vers la fin du premier siècle, après les évangiles de Marc, Matthieu et Luc, par quelqu'un dont le nom est « Jean ».

Lequel a écrit son évangile ? Ou bien, il est sous-jacent à celui de « Jean l'évangéliste », ou bien, il est celui-là même. En ce cas, « Jean l'écrivain » est le même que « Jean l'apôtre »... Deux hommes et deux évangiles communs, garantis l'un et l'autre par le témoignage du Ressuscité lors de son retour.

De quoi rêver, méditer et croire ! À ce point, que faire d'autre que de nous précipiter aux pieds de Jésus, comme Thomas, pour lui sacrifier notre raison ! L'auteur ou les auteurs seraient alors comblés d'avoir écrit en fin de leur évangile : « *Ces choses ont été écrites, afin qu'on croit que Jésus est le Christ* » (Jn 20:31).

Mais le lecteur des évangiles a, aujourd'hui, une exigence critique beaucoup plus affinée que celle de Thomas. Il faut se donner bien de la peine pour passer de « Jean l'évangéliste » à « Jean l'apôtre » et de ce dernier à « Jésus ».

Pour parvenir de « Jésus » au « Christ », c'est-à-dire à « Jésus-Christ », il convient de recourir aux Écritures pour les interroger sur « Jésus » : d'où vient-il ? Quelle a été la mission que Dieu lui a confiée ? Devait-il mourir pour les péchés des hommes ? Doit-il ressusciter ? Les Écritures laissent entrevoir la trame de la christologie, comme Jésus lui-même, *incognito*, l'avait présentée à Cléopas sur le chemin d'Emmaüs.

Nous est-il désormais possible de retrouver la vérité fondamentale de cette parole de la foi ? Certes, en principe, au moyen des Écritures ! En elles, qui reconnaissent la voie tracée par Jean déclarant

que les apôtres « *ne comprenaient pas encore que, selon les Écritures, Jésus devait ressusciter des morts* » (Jn 20: 9), la raison retrouve ainsi une dernière opportunité pour se convaincre de l'œuvre de rédemption du Christ, accomplie selon les évangiles en Jésus de Nazareth !

Ainsi, au terme de cette première partie de notre recherche, nous pouvons dire que pour comprendre que, par les évangiles, Jésus est ressuscité, il convient de faire porter notre critique sur les Écritures, qui possèdent les clés de cette révélation : partir de la raison d'être de la résurrection de Jésus, et non point du « fait historique » supposé ! La résurrection est un « événement » dans une perspective universelle de salut que les Écritures annoncent prophétiquement. Poursuivant notre étude critique des Écritures, parviendrons-nous enfin à la « foi » et connaîtrons-nous la « béatitude », ou au contraire, demeurerons-nous dans l'incertitude et le « mal-être » ?